Zeitschrift: Rapport / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 16 (1916)

Artikel: Seizième rapport 1916
Autor: Graf, J.-H. / Godet, Marcel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-362194

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Seizième rapport 1916.

En dépit d'une nouvelle réduction de crédit de près de 4000 francs et de l'absence successive du Directeur, du Vice-Directeur et de deux employés appelés tour à tour au service militaire, l'exercice de 1916 présente des résultats réjouissants.

1. Dépôt gratuit.

L'année écoulée marque une date dans les annales de la Bibliothèque nationale et de ses relations avec la librairie suisse. C'est en effet le 1er janvier 1916 qu'est entrée en vigueur la convention annoncée dans notre précédent rapport, en vertu de laquelle les éditeurs suisses déposent gratuitement à la Bibliothèque un exemplaire de chacune de leurs publications.

On sait que dans presque tous les États civilisés il existe des lois d'après lesquelles soit les éditeurs, soit les imprimeurs sont tenus de remettre à leurs gouvernements un ou plusieurs exemplaires de tous les imprimés sortant de leurs officines. Quelque divers que soient l'origine et les motifs de ces prescriptions, leur résultat est presque partout le même : les exemplaires déposés reviennent aux grandes Bibliothèques de l'État, dont la tâche se trouve de ce fait bien facilitée.

Notre Bibliothèque nationale n'étant pas au bénéfice d'un pareil privilège se trouve relativement aux institutions similaires de l'étranger dans une situation d'infériorité, à laquelle on ne peut espérer remédier par la voie législative, puisque d'après la Constitution, la Confédé-

ration n'a pas compétence pour légiférer dans ce domaine et qu'on ne saurait attendre des cantons, qui ne possèdent pas le « Dépôt légal » ou même l'ont aboli, qu'ils l'instituent au profit d'un tiers. Au reste, l'esprit de notre peuple répugne à la contrainte.

Il appartenait donc à la bonne volonté des libraires eux-mêmes de suppléer, sinon entièrement, du moins dans une très large mesure, à l'absence d'une institution qui, pour discutable qu'en soit le principe, n'en a pas moins eu partout où elle existe les plus féconds résultats. En contribuant volontairement à former une collection aussi complète que possible de nos publications nationales, ils font un acte dont on peut dire qu'il témoigne d'un sens éclairé des intérêts supérieurs de leur profession, autant que de dévouement patriotique.

La Convention conclue avec la Société suisse des libraires et la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande n'a pas force obligatoire pour leurs membres. L'adhésion individuelle de ces derniers est nécessaire. Mais les abstentions ont été peu nombreuses et la plupart sans importance. Le nombre des éditeurs inscrits et dont nous donnons plus bas la liste nominale s'élevait à 115 à la fin de décembre.

On pouvait craindre que la convention ne rencontrât dans l'application des difficultés, et ne demeurât plus ou moins, comme on dit, sur le papier. Mais il n'en a rien été. Le dépôt s'est fait régulièrement, les réclamations ont été peu nombreuses; l'organisation de ce nouveau service a subi en somme l'épreuve avec succès. En voici brièvement le fonctionnement:

L'éditeur fait l'envoi de ses publications immédiatement au sortir des presses. Il joint à chacune d'elles une fiche en double exemplaire, d'un type déterminé, uniforme, du format international, 7,5 cm. sur 12,5 cm., fournie par la Bibliothèque. La dite fiche, remplie par l'expéditeur, doit contenir tous les renseignements bibliographiques nécessaires à la rédaction de notre *Bulletin* mensuel, en particulier ceux que l'ouvrage ne fournirait pas, comme les prénoms complets de l'auteur, le nom de l'anonyme, le nom véritable du pseudonyme, etc. (pour autant que le secret n'est pas exigé). L'un des deux exemplaires, muni du timbre de la Bibliothèque et de la date de réception, est retourné à l'éditeur en guise de récépissé; l'autre reste à la Bibliothèque pour être inséré dans le *Catalogue des éditions suisses* qui se constitue par ce moyen, pour ainsi dire automatiquement, au fur et à mesure de la production. Classé par cantons, par localités, par maisons d'édition, et pour chacune de ces dernières dans l'ordre chronologique

de publication, ce répertoire sur fiches est destiné à devenir une source de renseignements aussi utile aux libraires eux-mêmes qu'à la Bibliothèque et à ses lecteurs.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que le « Dépôt gratuit » entre tout à fait dans les habitudes de notre librairie et s'impose désormais comme un usage général et indiscuté aux nouvelles maisons d'édition.

Les démarches tentées auprès des imprimeurs pour les intéresser à nos collections ont eu un succès moindre. Nous leur demandions l'envoi des ouvrages *hors commerce* imprimés par eux, présentant une valeur scientifique ou littéraire, ou un intérêt documentaire, sous réserve, bien entendu, de l'autorisation du propriétaire. Bien qu'appuyée par le président de la Société suisse des imprimeurs, comme par celui de la Société romande, notre circulaire n'a recueilli que 126 adhésions. Proportion relativement faible, mais explicable dans la phase difficile que traverse actuellement l'imprimerie suisse.

2. " Le Livre en Suisse ".

La transformation du *Bulletin bibliographique* — contre-partie du Dépôt gratuit — a rencontré auprès des libraires comme du public le meilleur accueil. Son apparition mensuelle, le groupement des titres par matières, l'adjonction d'une seconde partie contenant des comptes-rendus et critiques dûs à des plumes impartiales et compétentes, ont eu pour effet d'accroître beaucoup son utilité, d'augmenter le nombre des abonnés et par suite celui des annonces. Tout en demeurant en première ligne la liste de nos acquisitions nouvelles, c'est-à-dire un supplément périodique de notre catalogue, le *Bulletin* est devenu, sous son nouveau titre *Le Livre en Suisse*, un organe de publicité bibliographique largement répandu en Suisse et apprécié même au delà de nos frontières.

3. Accroissement.

L'inventaire des entrées accuse un accroissement de 10,834 numéros représentant 12,967 unités (volumes, brochures, feuilles) contre 10,988 numéros et 14,768 unités en 1915. La diminution est plus apparente que réelle, vu que pour se conformer aux principes adoptés par l'Association suisse des bibliothécaires, on s'est abstenu cette année

de compter certaines publications (imprimés administratifs de moins de cinq pages) dont on faisait état précédemment. On n'a pas tenu compte non plus d'un don de plusieurs milliers de doublets reçu à la fin de l'année de la Bibliothèque centrale de Zurich et dont le dépouillement n'est pas encore achevé.

Par suite de l'introduction du « Dépôt gratuit », la proportion des dons a passé des deux tiers aux trois quarts environ du nombre total des entrées. Nous saisissons cette occasion pour renouveler à tous nos donateurs l'expression de notre vive reconnaissance. La Bibliothèque a d'ailleurs fait elle-même de nombreux dons de doublets, en particulier à des œuvres philanthropiques, à des hôpitaux militaires, etc. La Bibliothèque bourgeoise de Lucerne a reçu pour sa part plus de 1100 volumes et brochures.

Au point de vue de la nature de l'accroissement, on remarquera dans le tableau statistique donné aux annexes une distinction nouvelle et intéressante introduite également sur le désir des Bibliothécaires. C'est celle entre les ouvrages scientifiques ou littéraires d'une part, et les publications que nous appellerons administratives d'autre part. Elle permet une comparaison plus juste entre l'accroissement de notre bibliothèque et celui des bibliothèques universitaires qui ne collectionnent pas les imprimés de la seconde catégorie. Ceux-ci (c'est-à-dire les rapports de sociétés et d'institutions publiques et privées, messages, lois et règlements, comptes-rendus, préavis, circulaires et autres documents officiels) forment le 40 °/₀ environ de nos entrées.

On a continué à recueillir avec un soin particulier les publications relatives à la guerre et à l'occupation des frontières. Volumes et brochures ont été catalogués et classés, tandis que feuilles volantes, cartes et gravures sont seulement conservées en portefeuille dans un ordre provisoire.

L'intéressante série des gravures commémoratives et des diplômes de la mobilisation, la plupart édités par les différentes unités de l'armée, a fourni au Dr Willy Hes, de Zurich, la matière d'un article à la revue *Ex Libris* * de Berlin, où sont reproduites quelques-unes des meilleures pièces.

La collection des estampes s'est enrichie de plusieurs belles séries de vues suisses à l'eau-forte (Jeanmaire, de Steiger, Tièche, Colombi, etc.), tandis que la collection cartographique s'augmentait de pièces

* Nos 3/4, 1916.

anciennes dans les circonstances suivantes : la Direction de l'instruction publique du canton de Fribourg ayant sollicité en 1915 un subside fédéral pour l'achat de la collection Glasson, composée en majeure partie de cartes suisses, la Commission de la Bibliothèque nationale fut appelée à donner son préavis. Elle proposa d'accorder une allocation de fr. 600 sur le crédit spécial prévu au budget de la Bibliothèque en faveur des collections cantonales d'Helvetica, sous condition que la Bibliothèque cantonale de Fribourg, à laquelle la collection devait revenir, remettrait à la Bibliothèque nationale les pièces qu'elle possédait déjà. La Confédération ayant accordé la dite subvention, la Bibliothèque nationale a reçu pour sa part 56 cartes.

4. Installations.

Mentionnons, en rapport avec l'accroissement, l'inauguration d'une nouvelle salle des cartes et estampes, au IIme étage, destinée à recevoir le trop plein de la salle du rez-de-chaussée. Le déménagement s'est fait au mois de novembre. Les installations, que la Commission a visitées à l'occasion de sa dernière séance, ont obtenu sa pleine approbation et assurent à cette section la possibilité d'un développement normal.

La satisfaction qu'inspire à l'Administration de la Bibliothèque l'accroissement régulier de la section des imprimés commence en revanche à se mêler d'inquiétude. Les étagères supplémentaires posées il y a deux ans sont déjà en grande partie garnies de livres. D'ici à quelques années les palliatifs ne suffiront plus et il s'agira de nous assurer de plus amples dégagements, soit par la cession de nouveaux locaux dans le bâtiment même, soit par la construction d'une annexe, à défaut d'une solution plus radicale encore : la construction d'un nouveau bâtiment qui s'imposera tôt ou tard pour la Bibliothèque ou pour les Archives.

5. Catalogues.

En dehors des catalogues principaux (alphabétique et méthodique) régulièrement tenus à jour et du *répertoire des éditions suisses* dont il a été question au chapitre premier, il y a lieu de mentionner la consti-

tution d'un *catalogue spécial des publications de la guerre* comprenant déjà plus de 1500 fiches de volumes et de brochures. Il faut également signaler au public l'établissement d'un répertoire d'un genre nouveau, celui des *illustrateurs*, précieux à tous ceux qui s'intéressent aux arts graphiques. On y trouve groupés sous le nom de chaque artiste les ouvrages illustrés par lui, c'est-à-dire un aperçu d'ensemble de l'œuvre si éparse de dessinateurs comme Münger, Kreidolf, Walser, von May, Carlègle, etc. En même temps la préparation d'un *index décennal* du *Bulletin bibliographique* 1911-1920 a été poussée avec énergie et a fait un grand pas en avant.

Tous ces travaux sont singulièrement facilités par un large emploi de titres imprimés sur papier pelure.

La contribution de la Bibliothèque, comme Bureau régional suisse, à l'*International catalogue of scientific literature* a été de 2193 fiches, contre 861 en 1915. Quoique plus forte que l'année précédente, elle demeure encore en-dessous de la normale. La Bibliothèque a reçu de son côté du Bureau central de Londres 15 nouveaux volumes, comme d'ordinaire en 8 exemplaires chacun.

6. Fréquentation et prêt.

La salle de lecture a été plus fréquentée que jamais. On a enregistré 12.655 entrées contre 10.812 en 1915, ce qui représente une augmentation de 15 %. Le prêt marque un nouveau progrès en ce qui concerne le nombre d'*ouvrages* prêtés. Celui-ci est de 20.620 contre 19.827 en 1915, bien que le nombre de *volumes* (29.158) soit inférieur à celui exceptionnellement élevé de l'an dernier (31.261) *. Il y avait au 31 décembre 3277 (3026) volumes en circulation. Le prêt hors de Berne a nécessité l'envoi de 2580 (2505) paquets postaux.

Il ressort des tableaux figurant aux annexes que l'intérêt du public va toujours de préférence aux publications récentes. Plus de 55 % des ouvrages communiqués appartenaient à la période de 1901 à 1916. Notons, comme un effet heureux de la nouvelle réglementation du prêt, le fait que la proportion des lectures de romans et autres ouvra-

* Dû à la consultation fréquente de séries de rapports et de périodiques comptant de nombreux volumes.

ges d'imagination qui était de 27 °/₀ en 1913 — avant la réforme — est tombé à 17 °/₀.

Le prêt n'a enregistré cette année aucune perte, les rares volumes égarés ou endommagés ayant tous été remplacés par les emprunteurs ou à leurs frais. Mais on n'a point réussi en revanche à faire cesser les disparitions qui, malgré une surveillance renforcée, se produisent trop fréquemment dans la bibliothèque de la salle de lecture.

Nous ne pouvons clore ce chapitre sans dire un mot des difficultés administratives occasionnées par l'affluence des demandes de prêt, dont le nombre s'est accru depuis dix ans de 55 à 60 °/₀ et qui proviennent non seulement de Berne, mais de toutes les parties de la Suisse. Il est des jours où l'on n'arrive plus à liquider toutes les demandes. Un des assistants a dû être enlevé presque entièrement à la rédaction des catalogues pour prêter son aide à son collègue du prêt. Ce n'est que grâce à ce pis aller qu'on a pu se passer jusqu'ici d'une augmentation de personnel ; mais l'avancement des catalogues en pâtit, et l'on se voit menacé d'être débordé d'un autre côté. Pareille situation ne peut se prolonger longtemps. Quelque mal que l'on puisse penser de l'extension du fonctionnarisme, il faudra bien, à moins d'arrêter le développement de la Bibliothèque par des mesures restrictives, nous donner les moyens d'y faire face.

7. Statistique de la production littéraire.

La statistique de la production littéraire se basait pour les deux premières années, 1914 et 1915, sur le *Bulletin bibliographique* : on comptait comme publications de l'année celles qui en portaient le millésime (bien que celui-ci ne soit pas toujours identique à la date réelle de publication). Tenant compte des critiques adressées à ce mode de faire, on s'est basé cette année sur les imprimés eux-mêmes, les dénombrant et les classant dès leur entrée dans la bibliothèque, ce qui permet de serrer de plus près la réalité.

Nous rappelons que cette statistique concerne exclusivement les ouvrages mis *dans le commerce* (y compris ceux en vente chez les auteurs eux-mêmes).

*

	1916	1915	1914
Publications parues en Suisse :			
en allemand	977	1121	943
en français	487	469	426
en italien.	36	46	34
en romanche	6	9	5
en d'autres langues (anglais, polonais, latin, dialecte ronga, espéranto) .	20	14	14
en plusieurs langues (surtout français-allemand).	57	59	48
Total	1583	1718	1470
Publications parues à l'étranger :*	271	363	522

Le tableau ci-dessus trahit, surtout en Suisse allemande, un certain fléchissement de la production par rapport à l'année 1915. Le total demeure cependant supérieur à celui de 1914, tandis qu'au contraire le nombre des ouvrages publiés par des Suisses à l'étranger continue à diminuer de façon frappante. Nous pourrions citer entre autres telle grande publication illustrée éditée naguère à Berlin sous prétexte de notre insuffisance technique et qui paraît désormais à Zurich. Il y faut voir un symptôme intéressant au point de vue de notre indépendance économique et intellectuelle, et fort réjouissant pour nos libraires et nos imprimeurs.

La Suisse comptant une population de 3.900.000 âmes, il résulte des chiffres ci-dessus que notre pays a mis dans le commerce en 1916: 1 ouvrage pour 2463 habitants. La proportion était pour l'Empire d'Allemagne de 1 : 2166 en 1913, année de sa production maximum. La Suisse se classe immédiatement après lui, en tête des États producteurs de livres.

* Œuvres publiées à l'étranger par des Suisses, y compris quelques ouvrages peu nombreux d'étrangers sur la Suisse.

Publications parues en Suisse :	1916	1915
Encyclopédie, bibliographie générale . . .	11	20
Philosophie, morale	21	45
Théologie, affaires ecclésiastiques, édification.	132	205
Droit, sciences sociales, politique, statistique.	332	301
Art militaire.	17	40
Éducation, instruction	100	46
Ouvrages pour la jeunesse.	44	40
Philologie, histoire littéraire	21	24
Sciences naturelles, mathématiques . . .	42	56
Médecine, hygiène	42	32
Génie, sciences techniques.	24	35
Agriculture, économie domestique . . .	51	65
Commerce, industrie, transports	67	114
Beaux-arts, architecture	56	54
Belles-Lettres	194	289
Histoire, biographies	251	283
Géographie, voyages	54	40
Divers	124	29
Total	1583	1718

En ce qui concerne la nature des ouvrages, on remarquera dans le tableau ci-dessus une forte diminution dans certaines catégories comme belles-lettres, théologie, commerce, et une notable augmentation à la rubrique éducation et instruction. Il serait toutefois prématuré de tirer des conclusions de variations peut-être purement accidentelles. Seule la comparaison d'une longue série d'années permettra d'en dégager la tendance générale et la signification.

Berne, mars 1917.

Au nom de la
Commission de la Bibliothèque nationale suisse :

Le Président, Prof. Dr J.-H. Graf.

Le Secrétaire, Dr Marcel Godet, Directeur.